



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins**

Sous-Direction de la Qualité et du
Fonctionnement des Établissements de Santé
Daniel GAUTIER
tél. : 01 40 56 44 11 fax : 01 40 56 50 45
daniel.gautier@sante.gouv.fr

Paris, le 17 JUL. 2007

0 0 7 4 7 

**La MINISTRE de la SANTÉ de la JEUNESSE et des
SPORTS**

à

**MESDAMES et MESSIEURS les DIRECTEURS des
AGENCES RÉGIONALES de l'HOSPITALISATION
(pour information et diffusion aux établissements de la
présente note)**

- Directions régionales des affaires sanitaires et sociales
- Directions départementales des affaires sanitaires et sociales

**MESDAMES et MESSIEURS les DIRECTEURS
d'ÉTABLISSEMENTS (pour utilisation).**

OBJET : Diffusion du rapport sur les fiches d'analyse d'écart sur coûts unitaires de quarante deux activités hospitalières (2005).

PIÈCE JOINTE : 1 rapport papier (pour les services de l'État uniquement)

Comme les années précédentes, la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) grâce aux travaux du Groupe pour l'amélioration de la comptabilité analytique hospitalière (GACAH) est en mesure de diffuser le rapport sur les coûts unitaires des activités de production hospitalière. Ce dernier rapport porte sur les coûts pour 2005 de 42 analyses d'activités comme l'année précédente. L'échantillon comprend maintenant 135 établissements. Cependant tous les établissements de l'échantillon n'ont pas fourni les données pour toutes les activités.

Ce rapport est diffusé aux services nationaux des ministères et partenaires intéressés, aux ARH, DRASS, DDASS et aux Chambres Régionales des Comptes.

Les établissements pourront se procurer le rapport en le téléchargeant au format du logiciel Adobe Reader (extension : « .pdf ») sur les trois sites suivants :

- site web de la Mission d'expertise et d'audit hospitalier (MeaH) :
<http://www.meah.sante.gouv.fr/>, sur ce site le rapport se trouve en page d'accueil et/ou sous la rubrique « documentation ».
- site web de la Mission tarification à l'activité (MT2A) : en page d'accueil
<http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/t2a/accueil.htm>.

- site web de la Fédération hospitalière de France à la page d'accueil : <http://www.fhf.fr/fhf/htm>, dans la rubrique : « question d'actualité » dans un premier temps, puis dans les dossiers à thèmes : « gestion – finances ».

Les agences sont chargées de transmettre la présente note à tous les établissements soumis à la tarification à l'activité, aussi bien publics que privés, afin qu'ils puissent avoir l'information pour télécharger le rapport.

Ce rapport a été réalisé par la cellule du groupe de travail pour l'amélioration de la comptabilité analytique hospitalière qui est installée au Centre hospitalier régional et universitaire d'Angers. La DHOS a signé avec cet établissement une convention pour la prise en charge de cette activité et permettre ainsi une stabilité nécessaire à l'amélioration des recueils de données et l'augmentation des activités hospitalières couvertes par le rapport.

Les données sur les coûts des hôpitaux publics ont été traitées par la Banque de données hospitalière de France (BDHF) de la FHF, le GACAH étant responsable du contenu du rapport diffusé à partir des données sur les coûts des activités. Le CHU d'Angers reçoit les données des établissements et les valide avant de les transmettre à la BDHF. Pour les établissements qui fournissent des données, ils adhèrent volontairement à la base et la restitution du rapport de comparaison de chaque établissement à la base demeure gratuite.

Les fédérations d'établissements privés qui le souhaitent pourront recevoir du CHU d'Angers les données de leurs adhérents.

Les fiches d'analyse d'écarts représentent la première approche validée pour permettre aux établissements de santé qui le souhaitent, de se comparer à un échantillon d'établissements ayant réalisé une présentation comptable homogène¹. La comparaison est non seulement possible sur le coût unitaire total d'une activité mais également sur sa composition, ce qui permet la détermination des causes d'un éventuel surcoût. Conçu dans le respect de l'anonymat des établissements, cet outil est directement opérationnel en offrant un outil de maîtrise interne des coûts de production des activités hospitalières. Il intéresse donc au premier chef les gestionnaires hospitaliers.

Un nombre significatif d'établissements a pu grâce à la comparaison de leurs propres coûts unitaires aux fiches d'analyse d'écarts, identifier la cause de surcoûts et ainsi agir en conséquence. Dans l'avenir, les acteurs hospitaliers pourront ainsi avoir une connaissance précise de leurs performances économiques de production qui est un des préalables indispensables à une maîtrise réussie des dépenses hospitalières.

*Desi de l'erkaitu pin haina ete fait
de ce rapport important et de vos observations
pour une -amélioration toujours plus performante*

Pour le Ministre et par délégation
La Directrice de l'Hospitalisation
et de l'Organisation des Soins

Annie PODEUR

¹ Cf. : Guide méthodologique de comptabilité analytique hospitalière, Tome 2, Bulletin Officiel du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, Fascicule spécial N°2004/4 bis (nouvelle édition complète avec mise à jour)